

Bulletin d'information Municipal

# MARINGUES



Numéro 44 – JUIN 2006



# Brèves ... Brèves ...



## LES RESTOS DU COEUR

Depuis 15 ans, le Centre de Clermont-Ferrand apporte pendant la campagne d'hiver repas et soutien aux personnes les plus démunies.

Pour Maringues et les communes environnantes, la distribution s'effectue toujours au kiosque sous la responsabilité de bénévoles formés au centre de Clermont-Fd.

Notre commune participe à cette action :

- Par la mise à disposition d'un local avec réserve aménagée pour la distribution ;
- Par la mise à disposition de la Maison Sociale Rue de la Corne où ont lieu les inscriptions et les entretiens nécessitant plus de discrétion.
- Par la fourniture du carburant nécessaire au chauffage des locaux ainsi que pour toute aide ponctuelle.

Cette année avant le bilan détaillé des Restos, le nombre des bénéficiaires paraît stable par rapport aux années précédentes.

Merci aux bénévoles qui apportent en toute indépendance un soutien aux personnes se trouvant dans la précarité.

## PERMANENCES MAIRIE

### ❖ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Tous les lundis de 9 heures à 12 heures

### ❖ SYNDICAT D'AIDE A DOMICILE

ASSOCIATION AIDER

Tous les lundis de 10 heures à 11 heures 30

### ❖ ASSISTANTE SOCIALE - Melle PARROT

Tous les lundis de 9 heures à 11 heures 30

### ❖ MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Deuxième lundi de chaque mois  
de 8 heures 30 à 11 heures 30

### ❖ CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Tous les mardis de 9 heures à 11 heures 30

### ❖ MISSION LOCALE POUR LES JEUNES

Tous les mercredis de 9 heures à 10 heures 30

La caisse Primaire d'Assurance Maladie vous informe que vous pouvez procéder à la mise à jour de votre carte vitale chez votre pharmacien, ou également vous rendre :

- dans l'une de ses permanences
- dans les centres et agences d'Assurance Maladie
- ou accéder aux guichets automatiques en libre service.

Renseignements pour connaître les points d'accueil au :

0 820 904 145 (0,12 € /mn)

ou sur le site [www.clermont-ferrand.ameli.fr](http://www.clermont-ferrand.ameli.fr)

## MISE EN PLACE DU PASSEPORT ELECTRONIQUE A PARTIR DE MAI 2006

La mise en œuvre de ce nouveau dispositif permettra aux personnes titulaires de ce passeport, de se rendre aux Etats-Unis ou d'y transiter sans demande préalable de visa. Le passeport électronique est délivré à titre individuel, quel que soit l'âge du demandeur. L'inscription des enfants sur le passeport des parents ne sera donc plus possible.

### DURÉE DE VALIDITÉ :

∞ Pour les adultes : 10 ans

Tarif en vigueur 60 €uros (Timbre fiscal)

∞ Pour les mineurs : 5 ans

Tarif en vigueur 30 €uros (Timbre fiscal)

La procédure de délivrance d'un passeport d'urgence (durée de validité 1 an), reste exceptionnelle. Elle est exclusivement réservée à des situations relevant d'impératifs humanitaires ou médicaux (ex : maladie ou décès d'un parent à l'étranger).

Les pièces à fournir pour la constitution du dossier sont les suivantes :

- Copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur (cette pièce pourra permettre d'établir la preuve de la nationalité française, ou si tel n'est pas le cas : produire un autre justificatif de nationalité).
- Les personnes veuves qui demanderont l'inscription de cette mention sur leur passeport devront fournir un acte de décès du conjoint.
- Un document comportant une photo (carte d'identité, permis de conduire, carte étudiant etc...)
- Ancien passeport
- L'original d'un justificatif de domicile récent (factures EDF, TELECOM, EAU, quittance de loyer, impôts, assurances, allocations familiales, carte d'électeur etc...)
- 2 photos récentes (la qualité de ces photos doit répondre à des règles très précises, si elles ne sont pas respectées cela pourra entraîner un retard dans la réalisation du passeport) - Dimensions : largeur 35 mm, hauteur 45 mm, photographie couleur fortement recommandée, tête découverte pas de casquette, de bandana, de foulard ou "chouchous".
- Pour les mineurs, une autorisation du représentant légal avec justificatif (livret de famille, jugement de divorce, justificatif de l'autorité parentale conjointe pour les enfants naturels...).



## Un nouveau quartier ... Un défi

Chaque projet demande plusieurs années de préparation, de réflexion, d'études... Dans la constitution du dossier, certaines étapes sont obligatoires. Lors de leur concrétisation sur le terrain, les réalisations doivent s'intégrer avec l'existant et dans l'environnement ; elles doivent aussi répondre aux besoins et aux attentes des usagers, des utilisateurs et plus largement à l'ensemble des habitants.

La résidence du Clos d'Andou et le nouveau quartier, remplissent me semble-t-il, toutes ces conditions.

Lorsque le Conseil Municipal a décidé, il y a une dizaine d'années, d'acquérir les parcelles nécessaires à la création du plan d'eau et de ses abords (passerelle - chemins de promenade...), le fil conducteur de cette action était, à moyen terme, de se servir de cette retenue d'eau située au cœur de Maringues, à proximité de l'Eglise, pour installer en centre ville, une zone naturelle allant du Thuel à la Croix du Fût, une sorte de «Poumon vert» préservée à l'égard d'une urbanisation anarchique.

Ce bassin de rétention avait également pour objectif de prévenir les risques d'inondation dans le quartier du Pont d'Andou.

La résidence du Clos d'Andou occupée depuis début Novembre dernier, a été officiellement inaugurée le 21 avril.

Cette réalisation reflète la volonté municipale d'agir sur plusieurs volets simultanément : Logement social - Embellissement d'un quartier - Ouverture au public d'un espace piétonnier.

D'autres aménagements sont en cours, vers la Croix du Fût, le Champ Raynaud, la Maison Blanche ; ils concernent plus particulièrement l'enfouissement des réseaux, la mise en place d'éclairage public, et enfin la réfection de la voirie. Ce secteur est en cours de totale restructuration avec la construction d'une quarantaine de pavillons.

Les procédures du PLU et de la ZPPAUP, qui vont aboutir en fin d'année, viendront conforter notre action en matière d'habitat et d'environnement.

A plusieurs reprises, des habitants du quartier m'ont interrogé «Alors, Monsieur le Maire, vous ne faites rien de ce côté de Maringues ; il y a des travaux dans tous les autres coins de la commune, et rien pour nous, pourtant c'est un peu votre quartier...». Je leur répondais : «Je sais, il y a d'autres priorités. Ce n'est pas urgent : mais cela viendra, vous aurez un jour, un beau quartier, proche du centre ville». Mais j'avais toutefois l'impression de n'être pas cru.

Quel défi d'avoir aménagé le Pont d'Andou.

Nous devons poursuivre notre action, avec toujours la même détermination pour développer MARINGUES.

Bernard FAURE



# Deux agents cessent leurs fonctions au sein des services communaux



Après de nombreuses années passées au sein des services municipaux, deux agents ont cessé leurs fonctions.

A cette occasion, une cérémonie a été organisée le 7 avril dernier, en

présence de leurs familles, leurs amis, les élus et leurs collègues.

Ce fut une soirée sympathique et émouvante.

Bernard Faure, Maire, retraça leur carrière et leur adressa des remerciements pour leurs années de services pour la commune et l'intérêt général.

Leurs collègues garderont d'eux une image d'agents serviables, et attachants.

## - Christian FAURE

Après avoir travaillé plusieurs années dans une entreprise de plâtrerie-peinture, Christian FAURE fut recruté à la commune le 1<sup>er</sup> octobre 1979 comme ouvrier professionnel. Il fut titularisé quelques années après et intégré ensuite le 1<sup>er</sup> juin 1988 dans le grade d'Agent Technique.

La principale tâche qui lui était confiée était l'entretien des divers bâtiments (plâtrerie, peinture...)

Christian Faure était un agent de très bon niveau professionnel, avec un caractère bien trempé et préférant travailler seul plutôt qu'en équipe.

## - Serge FRAISSE

Avant d'intégrer la commune le 1<sup>er</sup> décembre 1983, Serge FRAISSE travaillait à LIMAGRAIN. Il fût embauché ouvrier professionnel puis nommé garde-champêtre le 1<sup>er</sup> mai 1984. L'on peut dire qu'à ce poste, il remplaça son père Raoul, parti en retraite quelques années auparavant.

Serge FRAISSE et sa famille ont aussi pendant 4 ou 5 années, occupé le logement de la Halle des Sports pour y assurer le rôle de gardien.

De nombreuses tâches lui étaient confiées, et plus particulièrement la surveillance générale des locaux.

Serge FRAISSE a une très bonne connaissance de la commune et ses habitants ce qui facilitait nettement sa fonction de garde-champêtre.



## CINE PARC : le cinéma près de chez vous !

Pour une somme modique (prix d'une place en ville : 8,50 € et seulement 5 € chez nous) des films récents et de qualité sont proposés toutes les trois semaines.

JOYEUX NOEL - JE VOUS TROUVE TRES BEAU - LES BRONZES 3 - LE TEMPS DES PORTE-PLUME (film tourné dans l'Allier) - sont passés récemment avec une bonne assistance.

Prochainement, il est prévu (sous réserve) :

FAUTEUIL D'ORCHESTRE - JEAN-PHILIPPE - LA PLANETE BLANCHE - LA DOUBLURE - LES BRIGADES DU TIGRE - L'AGE DE GLACE 2...

A chaque vacance scolaire, un dessin animé est proposé aux enfants.

Cet été des travaux doivent être effectués à la salle Multimédia du collège.

Les séances du 27 juin, 18 juillet et 8 août devraient avoir lieu dans la salle sous le kiosque place du champ de foire.



## JUMELAGE

Deux ans sont déjà passés depuis le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec HOFGEISMAR.

Nos amis allemands reviennent cette année pour la fête de Maringues.

Bien entendu nous aurons besoin de familles pour les accueillir.

Les personnes intéressées pour les recevoir chez elles sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie.

## TANNERIES

Cette année, pour visiter les tanneries en juillet et août, les touristes devront s'adresser à la Médiathèque du lundi au vendredi et sur place le week-end.

Le reste de l'année les visites se font seulement sur rendez-vous.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2006, l'artiste Jean Paul LAMIRAND nous fera découvrir sa marqueterie de cuir polychrome (unique en France) exposée dans les salles des tanneries aux heures d'ouverture.

Nous invitons tous les Maringois qui n'ont pas encore pris le temps de visiter notre musée de consacrer quelques heures pour connaître ce patrimoine de notre commune.

# Salle de musique "Albert Fouilhoux"



A l'occasion de la Sainte-Cécile, le 27 novembre dernier, une cérémonie a été organisée en l'honneur d'Albert FOUILHOUX disparu depuis quelques années.

En présence de sa famille, son fils Hubert, son épouse et leurs filles, des musiciens des Enfants de la Limagne, des membres du Conseil Municipal, des représentants du monde associatif et des administrations, une plaque fut dévoilée à l'entrée de la salle de musique (maison des associations) portant l'inscription «Salle de Musique Albert Fouilhoux».

Le Conseil Municipal a pensé qu'en baptisant ainsi les locaux mis à disposition de la société de musique, il rendrait un hommage solennel à Albert Fouilhoux qui avait beaucoup donné à la commune, et plus particulièrement à travers son action et son dévouement pour les Enfants de la Limagne.

Bernard FAURE, Maire, retraça sa vie à travers la Musique, sa grande passion, pour laquelle il s'est totalement investi. Il rappela notamment qu'enfant, Albert allait à pied d'Issertaux, sa commune d'origine, à Billom pour apprendre le solfège et la trompette.



A Bourg-Lastic, beaucoup se souviennent, c'est lui qui a fondé l'Harmonie, actuellement une des meilleures sociétés de la région.

Dans ses propos, Monsieur le Maire évoqua maintes anecdotes, souvent croustillantes, car ceux qui l'ont connu, le savent parfaitement, Albert Fouilhoux était un homme gai, attachant, dévoué, mais très étourdi !...



A la retraite, il s'installa à Maringues et là, se consacra entièrement à la société de musique à qui il donna un nouveau souffle.



Puis, le Président des Enfants de la Limagne, Franck MARCHADIER retraça l'histoire de la société, fondée en 1867.

Il souligna aussi qu'Albert a su transmettre son goût pour la musique à son fils qui tout naturellement prit sa suite à la direction de l'orchestre et de l'école de musique.



Cette cérémonie, placée sous le signe de la simplicité, de l'amitié, se termina bien évidemment en musique, avec des morceaux écrits par Albert FOUILHOUX.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année la Municipalité organise le Concours des Maisons Fleuries. Vous, qui fleurissez, qui semez la pelouse, qui plantez des arbres d'ornement, qui rendez votre environnement accueillant, venez en Mairie avant **le Vendredi 9 juin** vous inscrire pour participer à ce concours. Après plusieurs visites imprévisibles, le jury établira un classement. Les prix seront remis le dimanche 10 septembre, week-end de la fête de Maringues à l'arrivée du défilé de chars au kiosque à musique.



# Samedi 19 Novembre 2005

## Concours de Foie gras



Le samedi 19 novembre 2005, la Municipalité organisait le 10<sup>ème</sup> concours de foie gras, salle d'honneur place de la Mairie.

L'année 2005 fut réellement l'année du foie gras avec un record de consommation en France et surtout avec, le 18 octobre 2005 la loi d'orientation agricole qui a déclaré le foie gras patrimoine culturel et gastronomique protégé.

Il y avait une vingtaine d'exposants dont 5 producteurs de foie gras.

Deux nouveautés étaient présentes : un producteur de viande d'autruche et un négociant en vins de Bordeaux.

Il y a eu plus de 600 visiteurs qui ont apprécié les nombreux produits de qualité présentés : le gaperon de Maringues, les vins de Faugères, les escargots de St Laure, les huiles de Vensat, la bière de Combronde, les fromages de St Nectaire, les huîtres de Marseillan, les pains spéciaux et les viennoiseries de nos boulangers locaux, les pommes de St Amant etc....

**LE CONCOURS DE FOIE GRAS :** dès 9 heures les producteurs déposent leurs échantillons dans les catégories où ils veulent concourir.

Ces échantillons sont rendus anonymes avant d'être remis au jury qui fait les tests à l'aveugle suivant la grille de dépouillement du concours international de la foire agricole de Paris.



### Résultats du 10<sup>ème</sup> concours de foie gras :

#### Catégorie conserve

- 1<sup>er</sup> - Madame SABATIER Anne Marie de Lorlanges (43)
- 2<sup>ème</sup> - Madame JALLAT Marinette de St Julien Puy Lavèze (63)
- 3<sup>ème</sup> - Monsieur RELIER Bertrand de Vinzelles (63)

#### Catégorie semi-conserve

- 1<sup>er</sup> ex-aequo Madame JALLAT et Monsieur CROUZET Christophe de Manglieu (63)
- 3<sup>ème</sup> - Madame SABATIER
- 4<sup>ème</sup> - Monsieur RELIER

#### Catégorie sous vide

Cette année le jury n'a pas trouvé la qualité justifiant un premier prix



- 2<sup>ème</sup> - Monsieur CROUZET
- 3<sup>ème</sup> - PROGALIM de Chappes (63)
- 4<sup>ème</sup> - Madame JALLAT

Madame JALLAT qui a concouru dans les trois catégories et qui a eu le plus de points sur ce concours a reçu la médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture.

A partir de 12 heures, les deux restaurateurs de Maringues - Olivier SAID et Roland VIGIER- et leurs équipes ont servi à plus de 200 convives un excellent repas gastronomique sur le thème du canard.

La manifestation s'est terminée vers 18 heures. Tous les exposants étaient très satisfaits de leur journée et cette fête a bien trouvé sa place avec des visiteurs fidèles qui viennent de tout le département et des départements limitrophes.

### LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Les agents de la commune ont installé les illuminations dans la cité et ont créé des décors avec du matériel ancien :

- Un rideau sur le pignon de la tannerie
- Un pendentif au carrefour du Baraban
- Une illumination du kiosque à musique

Il y a eu également quelques nouveautés, notamment les arbres de la place des marronniers éclairés en bleu.



La commune continue ses efforts pour les décorations de fin d'année, surtout dans le centre ville et est encouragée par les particuliers, qui de plus en plus illuminent leurs maisons d'habitation et égayent leur quartier.



# Plan local d'Urbanisme

## CONCERTATION – Réunions publiques

Dans le cadre de l'organisation de la concertation conformément à l'article L300.2 du code de l'urbanisme, la commune de Maringues a inscrit des réunions d'information et de dialogue sous forme de réunions publiques.

Le choix a été d'être présent sur l'ensemble du territoire communal. Plusieurs réunions publiques ont ainsi eu lieu directement dans les villages ou à la mairie dans la salle de Justice de Paix.

Ainsi, la commission communale d'urbanisme avec le cabinet d'architecture Descoeur ont pu rencontrer les habitants de : Les Fourniers, Vensat, Leyrat, Montgacon, Les Goslards, Pont Picot, La Côte rouge, Les Vaures, Sanat, La Vaure, Les Près Grenet.

Au cours de ces réunions, il a été présenté la démarche du plan local d'urbanisme (PLU) et il a été engagé des débats autour du développement de chacun de ces hameaux.

## ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER (Z.P.P.A.U.P).

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que l'objet de l'étude est de substituer une zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) aux actuels périmètres de protection institués autour des Monuments Historiques protégés.

Le dispositif de 500 mètres de rayon à partir du monument a essentiellement pour objectif la mise en valeur de ces édifices protégés (par exemple, l'Eglise) - Mais ce procédé est apparu dans de nombreux cas, inapproprié à la réalité urbaine et paysagère ; il s'est transformé peu à peu en un contrôle architectural, avec des incohérences et des risques de conflit.

La procédure de ZPPAUP issue des lois de décentralisation de 1983 établit une co-responsabilité de la commune et de l'Etat sur la gestion du patrimoine. Elle offre la possibilité de modifier les périmètres de protection en fonction des enjeux réels (Nature du patrimoine - Visibilité des Monuments...) et de fixer une «règle du jeu» sous forme de règlement.

L'étude doit donc être menée selon deux phases :

Une phase d'analyse et d'identification du patrimoine en déterminant quels sont les problèmes inhérents à sa conservation et sa mise en valeur.

La mise au point de l'ensemble de dispositions réglementaires destinées à gérer ce patrimoine en fonction des enjeux identifiés en première phase.

Le cabinet André DAVID a procédé à une évaluation du patrimoine bâti, centré sur le bourg.

Ses investigations sont basées sur des recherches historiques (ancien cadastre - Fonds documentaires de

l'Inventaire Général...)

La totalité du bourg a été inventoriée ; elle fait apparaître un total de 130 éléments intéressants dont :

Une dizaine sont tout à fait exceptionnels

Une trentaine représentative d'un style ou d'une période ou avec une valeur archéologique importante

Le reste étant de valeur inférieure mais tout de même remarquable.

A partir de ce recensement, Monsieur DAVID a réalisé une première approche de zonage qui se dessine en 3 types de secteurs.

Le «cœur» de la future protection est repéré ; c'est le secteur qui présente le plus de patrimoine ancien, qu'il a dénommé «l'ellipse d'or». Ce fuseau va de l'Eglise à la place Beudet Lafarge, en enveloppant la partie centrale de la Grand'Rue de part et d'autre.

Les autres secteurs périphériques du bourg seront également passés en revue.

A ce stade de l'étude, plusieurs investigations complémentaires sont nécessaires, et également une réunion de coordination technique avec le chargé d'études du PLU, ces deux documents doivent être en parfaite cohérence.

La proposition finale de zonage sera présentée avant l'été ; elle sera soumise au Conseil Municipal puis à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS).

Enfin, elle fera l'objet d'une enquête publique à la rentrée ; chacun pourra en prendre connaissance et faire part, le cas échéant, de ses observations.

### Réunion Publique d'Information

**Jeudi 1<sup>er</sup> Juin 2006 à 19 heures 30 – Salle Annexe (Place de la Mairie)**

**Les deux chargés d'Etude Messieurs DESCOEUR et DAVID animeront la réunion.**

**Venez donner votre avis sur le Développement de la Commune.**



# Echos de L'Ombelle

## OUVERTURE DE DEUX PLACES D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

L'établissement ouvrira deux places d'hébergement temporaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006. Ces places spécifiques sont destinées aux personnes âgées de plus de 60 ans exclusivement pour des courts séjours liés à des événements particuliers (sortie d'hospitalisation, vacances de la famille, absence ponctuelle du conjoint ...).

Situé à l'ancienne place de l'administration, ce nouveau service constituera une entité autonome avec des chambres équipées et un petit salon attenant.

Le coût du séjour prendra en compte le tarif hébergement de l'établissement : 36.34 € pour l'année 2006 ; auquel s'ajoute la dépendance validée par le médecin du Conseil Général dans le cadre de l'APA soit :

GIR 1 et 2 : 14.82 €

GIR 3 et 4 : 9.40 €

GIR 5 et 6 : 3.99 €

Le résident conservera son APA à domicile et pourra bénéficier d'une aide financière de la CRAM (aide versée sous conditions de ressources mais uniquement pour trois semaines par an).

Les personnes intéressées peuvent contacter le secrétariat de l'établissement ou le CLIC de Thiers (tel : 04 73 51 64 85).

## FIN DE LA DEUXIEME PHASE DE TRAVAUX



Les travaux de la seconde phase se terminent, l'ouverture des nouvelles chambres, de la 2<sup>ème</sup> partie de la cuisine et de la salle des fêtes s'effectuera courant juin.

Le nouveau parking est opérationnel depuis avril ; il permet le stationnement d'une cinquantaine de véhicules supplémentaires.

Les travaux du patio coté sud, autour de la fontaine, se terminent également. Il sera disponible cet été pour des animations extérieures et des

repas champêtres.

Le réaménagement de l'ensemble des espaces vers l'entrée de l'établissement s'effectuera courant mai - juin et deviendra une zone piétonne réservée aux résidents et aux visiteurs dès cet été.



## EN AVRIL, UNE CENTENAIRE A L'OMBELLE



Madame Habonnel a fêté ses 100 ans à l'Ombelle en avril au cours du repas des anniversaires du mois ; entourée de sa famille, de monsieur le maire de Seychalles (sa commune d'origine), des résidents et du personnel de l'établissement.



## UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE

Une nouvelle psychologue a pris ses fonctions début janvier. Son activité à 25% lui permet d'être présente dans l'établissement tous les mardis et un mercredi après-midi sur deux. Elle est à la disposition des familles et des résidents qui souhaitent la rencontrer. Elle intervient principalement au sein du «cantou» auprès des personnes désorientées.



# Travaux aux Goslards



Les travaux d'aménagement en traverse du village des Goslards ont débuté en Janvier.

Ceux-ci se déroulent en trois phases bien distinctes :

- La première intervention réalisée par l'entreprise SADE, a été le renforcement du réseau de distribution d'eau potable. Cette opération a été financée intégralement par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Limagne (SIAEP) qui est compétent dans ce domaine.

- La municipalité a décidé ensuite d'agir, en complément des travaux de voirie prévus et programmés dans le cadre de la traverse du village, sur l'enfouissement des réseaux France Télécom et d'électricité.

Elle a sollicité le concours du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) qui a très vite répondu favorablement. Les fouilles relatives à ces travaux sont prises en charge par la commune, ainsi qu'une part de l'éclairage public (40% et la TVA). L'enfouissement des réseaux contribue très fortement à améliorer l'impact visuel et environnemental ; cette action est accompagnée financièrement par le Conseil Général qui aide les communes à hauteur de 30% du coût des travaux en matière de réseaux de télécommunications.

Lors de l'élaboration du projet d'aménagement, ces actions n'avaient pas été envisagées. Mais il a semblé plus cohérent et rationnel, de profiter des travaux de voirie, pour procéder à la dissimulation des réseaux.

Il est à noter que compte tenu du trafic important, un effort particulier est porté sur la sécurité, tant au niveau des entreprises, que des riverains et automobilistes.

L'installation de feux tricolores avec circulation alternée et rétrécissement de la chaussée, entraîne certes quelque gêne mais fort bien comprise par les habitants.



- La dernière intervention concernera la voie elle-même avec : remise en forme de la chaussée, mise en place de caniveaux, de bordures de trottoirs, de sable rose et plantations.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise GATP (Pont du Château), attributaire du marché pour un montant de 239.002,66 € TTC.

Ceux-ci sont subventionnés par le département à hauteur de 105.080€.

Ils devraient être terminés courant Juillet.

Cet aménagement de la RD 223 va transformer l'aspect du village qui est déjà classé en agglomération.

L'objectif est bien entendu d'améliorer la sécurité (par la réduction de la vitesse automobile) mais aussi l'aspect esthétique. Une fois achevée,

cette opération devrait répondre à cette attente.

La commune a aussi souhaité réaliser dans les meilleurs délais et conformément aux conclusions de l'étude de zonage d'assainissement, des travaux.

Ceux-ci doivent permettre le raccordement des maisons vers la station principale du bourg, via la création d'un poste de relèvement. Ce dossier a été transmis au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les demandes de financement. Son instruction est en cours.

## LA JOURNEE DU TELETHON

Le 03 décembre 2005, dans le cadre de la journée du téléthon, la municipalité a reçu au stade des coureurs cyclistes qui ralliaient JUAN LES PINS à COMBRONDE, soit 637 km en 37 heures.

Les coureurs et les accompagnateurs, une quarantaine de personnes ont ensuite mangé à la cantine de l'école un repas préparé par les cuisiniers de La Maison de Retraite.

# Travaux d'assainissement à la Côte Rouge

L'entreprise retenue pour la réalisation de ce programme de travaux est SADE - ZI Le Brézet - à Clermont-Ferrand pour un montant de 661.860,45 € TTC qui se répartit de la sorte :

Lot 1 : Création d'un réseau d'eaux usées - 335.437,37 € TTC

Lot 2 : Construction d'une station d'épuration - 326.423,08 € TTC

La durée prévisionnelle du chantier est de 4 mois environ. Cette opération comprend la totalité du village qui est «à cheval» sur 3 communes : Maringues - St Ignat - St Laure.

Une convention tripartite a été signée entre les collectivités afin de préciser les obligations respectives de chacune.

La maîtrise d'ouvrage est assurée en totalité par Maringues ; St Laure et St Ignat rembourseront leur part (nombre de branchements...) au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

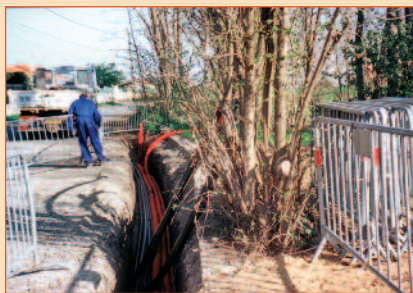
Des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le Conseil Général a répondu favorablement le 3 avril dernier et a accordé une aide de :  
65.100 € pour le réseau  
98.535 € pour la station

L'agence de l'Eau instruit notre demande ; nous avons de bonnes chances d'obtenir son concours financier, dans la limite des autorisations de programme disponibles.

## Travaux divers :

Les agents municipaux ont exécuté divers travaux sur l'ensemble de notre commune, à savoir : construction d'un mur à Pont-Picot, réfection des marches rue des escaliers, création d'un trottoir Place du Champ de Foire, petit muret vers le cimetière et enfin bordures de trottoir.



De plus, ils ont également procédé à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et Télécom) au Champ Raynaud et à la Croix du Fût.

## Travaux éclairage public :

Des points lumineux sont en commande pour être installés :

Les Goslards : 16

Pont d'Andou-Rte de St Ignat : 21

Impasse du Dourmillon

Pré du Dimanche : 4

Champ Raynaud

Chemin de la Croix du Fût : 25

D'autres sont déjà installés :

Le Clos d'Andou : 98

Place du Foirail : 3

Place des Marronniers : 5

## Halle aux marchés :

Durant les intempéries d'hiver, les agents des services techniques ont procédé aux travaux de démolition intérieure de l'ancienne quincaillerie Place François Seguin.

## Hiver

Cette année, l'hiver rigoureux a nécessité l'épandage de 40 tonnes de sel de déneigement.



# Opération Marché couvert

Dans le Bulletin Municipal n° 39 (Décembre 2003), l'opération de réhabilitation de l'immeuble existant situé Place François Seguin (face à la Halle aux Marchés) vous a été présentée. Depuis la réflexion a mûri et il a été décidé de loger les bureaux de la Communauté de Communes dans les étages du bâtiment.

Pour ce faire les 2 niveaux ont donc été cédés au Groupement de communes pour la somme de 27.000 euros (fixée par les Services de Domaines).

Les travaux de cette copropriété ont débuté à la mi-Mars, chacun a pu constater le début d'exécution du chantier (installation de clôture, grue...). Ils vont durer jusqu'à début 2007.

Vous trouverez ici les principaux éléments de cette opération importante pour la revitalisation du centre bourg, avec notamment un renforcement du marché qui, depuis quelques semaines, a connu une très nette perturbation en raison des mesures gouvernementales prises en matière de santé publique (grippe aviaire).



## MAITRISE D'OUVRAGE

Maîtrise d'ouvrage : commune de Maringues (également pour la Communauté de Communes qui lui a confiée)

Mandataire :  
OPAC DU PUY-DE-DOME  
32 rue de Blanzat  
A Clermont-Ferrand

## EQUIPE D'INGENIERIE ET BUREAUX DE CONTROLE

Contrôle technique : SOCOTEC  
Parc technologique La Pardieu  
19 Avenue Léonard de Vinci  
63000 CLERMONT-FERRAND

Coordonnateur SPS : NORISKO  
Parc technologique La Pardieu  
2 Avenue Léonard de Vinci  
63000 CLERMONT-FERRAND

Architecte : Pierre FONVIEILLE  
SCPA Reuillard - Fonvieille  
62 Avenue Edouard Michelin  
63100 CLERMONT-FERRAND

BET Structures : ITC  
La Pardieu - 9 rue Louis Rosier  
63000 CLERMONT-FERRAND

BET Fluides : ACTIF  
1 rue Marie Curie  
63500 ISSOIRE



Economiste : SEEC  
60 rue Bonnabaud  
63000 CLERMONT-FERRAND

## FINANCEMENT

Halle couverte (commune)

Subventions allouées  
Conseil Général : 65.727 €

Etat :

- D.G.E. : 30.000 €
- Ministère de l'Intérieur : 12.000 €

Bureaux (communauté de communes Limagne-Bords d'Allier)

## Subventions allouées

Conseil Général : 146.677 € (C.L.D.)

Etat :

- DGE : 45.000 €

## CLES DE REPARTITION ENTRE LES DEUX COLLECTIVITES POUR LE COÛT TOTAL

En fonction de la surface utile et du coût au mètre carré.

Part communale : 32,61 % (Halle couverte)

Part communautaire : 67,39 % (Bureaux)

## Résultat de l'appel d'offre ouvert : Marché de travaux

Lot	Nature	Entreprise retenue	Montant HT	Estimation prévisionnelle HT
1	Démolition	Lot optionnel pas retenu		8.900,00 €
2	Gros oeuvre	TIXIER (avec option dalle pleine) Billom	194.404,26 €	118.300,00 €
3	Charpente	DOLAT - Luzillat	13.918,60 €	14.700,00 €
4	Couverture Zinguerie	SIEGRIST - Aubière	10.175,95 €	13.600,00 €
5	Étanchéité	DOMES Étanchéité - Clermont-Fd	8.155,00 €	8.100,00 €
6	Serrurerie	GS2A - Maringues	33.874,00 €	34.600,00 €
7	Menuiseries Bois	Ateliers Design de France - Cournon	32.340,50 €	57.300,00 €
8	Carrelage	CFCM - Maringues	4.532,50 €	10.800,00 €
9	Cloisons - Peinture Plafonds	Surface Sarl - Cébazat	34.574,50 €	44.600,00 €
10	Plomberie - VMC Sanitaire - Chauffage	CGA Sarl - Aigueperse	23.967,39 €	28.500,00 €
11	Electricité	URSET Alain - Maringues	28.329,95 €	25.500,00 €
12	Ascenseurs	ASTREM - Aubière	26.000,00 €	23.000,00 €
Total			410.272,65 €	387.900,00 €
Total TTC			490.686,08 €	



# Inauguration du Clos d'Andou

Vendredi 21 avril 2006, la résidence le Clos d'Andou a été inaugurée ; de nombreuses personnalités entouraient Bernard FAURE, Maire parmi lesquelles Monsieur Michel CHARASSE, ancien Ministre, Sénateur Maire, Monsieur le Sous-Préfet de Thiers, Monsieur Pierre GUILLON, Président de l'OPAC, Monsieur Fabrice HAINAULT, Directeur de l'OPAC, Madame la représentante de la Caisse des Dépôts et Consignations, les élus du Conseil Municipal, les représentants des administrations et des associations locales.

Après avoir visité un logement et l'espace public aménagé par la commune, toutes les personnalités se sont rendues à la salle d'Honneur - Place de la Mairie. Nous reprenez ici quelques passages de l'allocation de Bernard FAURE, ainsi que le communiqué de presse de l'OPAC.

## EXTRAITS DE L'ALLOCATION DE BERNARD FAURE, MAIRE



«L'opération d'urbanisation que nous venons de visiter ensemble, revêt je crois, un caractère remarquable, exemplaire même, car elle nous a permis d'agir dans trois directions :

- Tout d'abord en matière d'aménagement du bourg. Ce terrain situé à proximité du cœur de ville, surplombant le plan d'eau, constituait sans aucun doute, un site stratégique, qui devait impérativement être maîtrisé par la commune.

La Municipalité a alors décidé de l'acquérir, il y a une dizaine d'années par l'intermédiaire de l'EPF.

Les propositions d'aménagement faites ensuite n'ont pas donné satisfaction ; la réflexion a mûri lentement et le Conseil Municipal a donc opté pour la réalisation, avec un autre partenaire public, en l'occurrence l'OPAC, d'une zone d'habitation locative de type pavillonnaire, avec l'aménagement d'un espace public, ouvert à tous.

La mise au point du projet a nécessité de nombreuses heures de travail en partenariat avec l'OPAC, et l'équipe de maîtrise d'œuvre. Il a aussi fallu (comme à chaque fois) rechercher des partenaires financiers.

Le terrain nécessaire à la construction a été mis à la disposition de l'OPAC, par voie de bail emphytéotique, la commune se gardant tout l'espace public.

Par ce fait, la maîtrise d'ouvrage a donc été partagée, double en quelques sortes :

- . les logements à l'OPAC
- . les aménagements extérieurs à la commune

Ce quartier très bien réussi au niveau architectural, relie le centre ancien de Maringues avec ses zones d'urbanisation nouvelles.

- Notre commune connaît un essor en population nettement significatif depuis quelques années et nous devons faire face à une demande croissante de logements. Cette opération nous permet de répondre aux attentes.

Elle traduit concrètement la volonté municipale d'agir en faveur du logement et de la mixité sociale.

Depuis plus de 20 ans, la Municipalité n'a pas cessé d'œuvrer pour l'habitat, d'autres opérations de ce type ont été réalisées avec l'OPAC, DOMOCENTRE... Pour ce qui concerne le parc privé, des mesures de reconquête de logements vacants ont aussi été mises en place, dans le cadre des compétences transférées à la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier.

L'objectif poursuivi, à savoir, faire revivre le vieux Maringues a été atteint : Réhabilitation de logements - Mise aux normes d'appartements anciens - Lutte contre le logement indigne -

Toutes ces actions ont largement contribué à la venue de nouveaux habitants dans notre commune.

- Le 3<sup>ème</sup> volet de cet équipement a été de servir de support au chantier d'insertion.

Pendant plus d'une année, les personnes recrutées en contrat aidé, ont réalisé une grande partie des aménagements extérieurs : le mur de soutènement le long de la rue du Dourmillon (route départementale), la confection de la jardinière, la pose de milliers de briques, la construction des escaliers, la mise en place du sable, des bancs, et enfin le chemin piétonnier qui permettra de relier le quartier au bourg ancien, en traversant le plan d'eau.

Cette opération a répondu à deux objectifs : une bonne maîtrise des finances communales et une insertion par le travail des personnes en grandes difficultés. Ces dernières ont fait preuve de beaucoup d'intérêt, d'efforts, de motivation pour cette réalisation ; elles ont appris des gestes techniques en matière professionnelle.

Je crois que nous pouvons, tous ici, leur adresser nos félicitations. Ils peuvent être fiers des tâches accomplies. Merci également aux entreprises (SADE - GATP - GIRAUDON - DOMAS) qui ont procédé au V.R.D. et aux travaux d'éclairage public, sous la conduite du bureau GEOVAL et de l'architecte Monsieur ROUL.

Enfin, je voudrais terminer mon propos en indiquant que cet équipement a bénéficié de financements extérieurs : l'Etat par l'intermédiaire de la D.G.E. et le Conseil Général pour l'aménagement de bourg.

Les logements sont occupés depuis début novembre. L'espace public a été achevé il y a quelques jours - et ouvert à tous les Maringois.

Souhaitons qu'ils en fassent bon usage, dans le respect de l'environnement et de la chose publique.»

## Faubourg de l'Andou



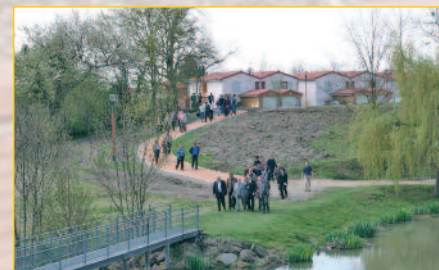
Sur ce terrain en limite de bourg, proche d'un étang, l'OPAC du Puy-de-Dôme a construit 9 pavillons conçus par l'architecte Christian Roul. Ces pavillons (4 T3 de 73 m<sup>2</sup>, 4 T4 de 83 m<sup>2</sup>, 1 T5 de 100 m<sup>2</sup>) sont des maisons à étage en bordure de la rue, plus basses du côté de l'étang. Equipées d'un chauffage individuel au gaz, elles disposent toutes de garages, celliers et jardins. Les garages en bois sont traités à l'image des abris de jardins. Le coût de revient, d'un montant de 783.450 €, est financé par l'OPAC (fonds propres et prêt PLUS de la Caisse des dépôts et Consignations), des subventions de l'Etat et de Gaz de France, un prêt 1% logement de la Coparil.

Les logements sont loués depuis novembre 2005. Gérés par l'agence Riom Combrailles, ils viennent compléter le patrimoine de 36 logements que l'OPAC possède déjà sur la commune depuis 1986.

L'OPAC et la ville de Maringues travaillent en effet en partenariat depuis de nombreuses années, qu'ils s'agissent d'opérations de logements (constructions neuves et réhabilitations) ou d'opérations réalisées en mandat (bureau de poste, perception, maison des associations, médiathèque, restructuration de la maison de retraite l'Ombelle, et actuellement le marché couvert et les bureaux...).



L'aménagement du faubourg a en outre été complété par la création d'un jardin public, coulée verte entre la rue et le plan d'eau. Les travaux de réseaux et de plantations ont été réalisés par des entreprises, mais les finitions (cheminement piéton, jardinières en briques, mur de soutènement...) ont été confiées à un chantier d'insertion. Avec l'aide des agents municipaux, 4 jeunes ont ainsi été embauchés en contrat aidé pour 3 ans, et ont travaillé sur ce chantier pendant plusieurs mois.



## Palmarès des entreprises 2006 - Un chantier exemplaire

Ce chantier s'est déroulé sans problème particulier et dans les délais. Il a été distingué lors du Palmarès des Entreprises organisé par l'OPAC en janvier 2006, pour la qualité du travail réalisé en phase de réception, permettant une livraison des logements dans de bonnes conditions.

Mené en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, la Capeb, ce palmarès avait pour objectif de mettre en évidence les bonnes pratiques nécessaires au déroulement efficace d'un chantier, lors de 3 phases cruciales : la période de préparation du chantier (avant le démarrage), l'hygiène, la sécurité et la propreté pendant le déroulement du chantier, et la réception des travaux. Ce travail partenarial a conduit à la mise en œuvre en 2006 d'une charte des bons usages, portant essentiellement sur l'hygiène et la sécurité.

Les entreprises : Arvernoise de construction (gros œuvre), Enduits plus 63 (enduits de façades) Guiot (charpente bois), Da Silva (couverture), Meunier Marnat (menuiseries extérieures bois), Somac (menuiseries intérieures bois), Mazet (sols, scellés faïences), Pais Sols (sols collés), Vallée Dôme finitions (plâtrerie peinture), Doitrand (portes de garages), CGA (plomberie chauffage VMC), Chassagne (électricité).

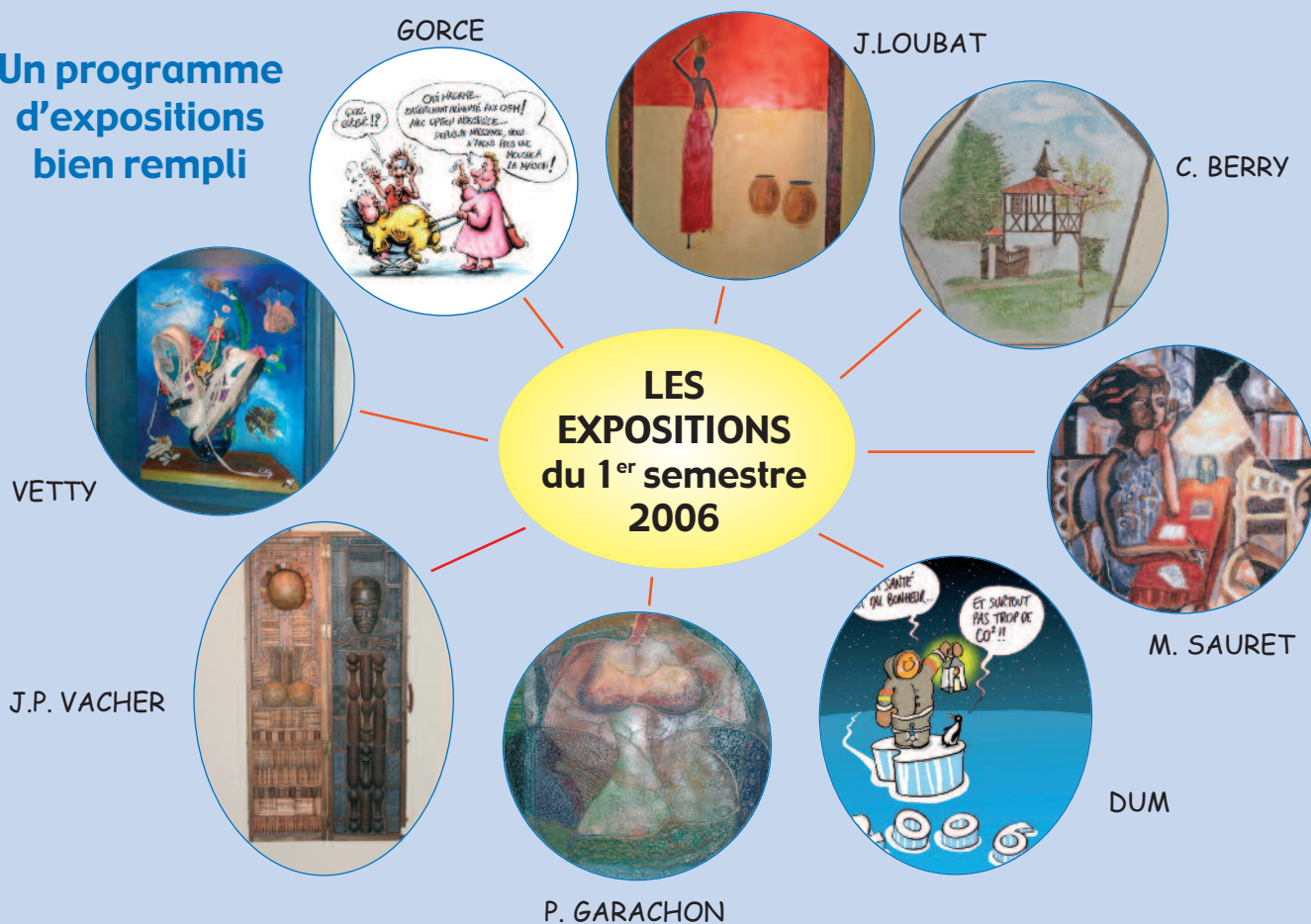
Architecte : Christian Roul

BET : Laclautre, Betmi, Tech Ingénierie, Apave, Debost, Alpha BTP.



# L'actualité de la Médiathèque municipale

Un programme  
d'expositions  
bien rempli



## Des animations captivantes



### 20 janvier: L'AFRIQUE DANS TOUS SES ETATS

Rencontre/lecture avec Jean-Marc PINEAU  
«TOMBOUCTOU à pied sur les traces de René CAILLE»  
associée à une Exposition sur l'Afrique

### 17 mars: Dans le cadre de LA SEMAINE DE LA POESIE

Sensibilisation des écoliers d'Anatole France à la Médiathèque la journée



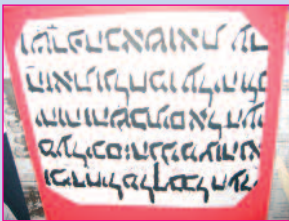
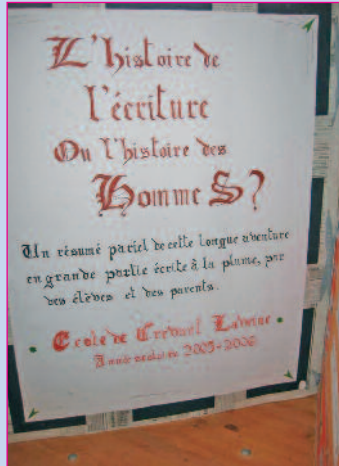
Les enfants attentifs aux propos du comédien Jean-Jacques  
CHALAMET (5 classes ont participé)

Animation le soir pour un public  
nombreux autour des poèmes de  
Michel SAURET

# pale de l'Hôtel des Ducs de BOUILLON

## Un lieu d'expression pour les écoliers

Exposition des réalisations des élèves du réseau d'écoles sur le thème de l'écriture



Exposition d'ouvrage sur le thème de l'eau dans le cadre du projet associant le groupe scolaire Anatole France, les élèves de 6<sup>e</sup> de Louise Michel, les Parents d'Elèves, la Médiathèque et la Municipalité.

Une réalisation reconnue

«BOIS AUVERGNE 2005»  
21 janvier remise du prix



## Les enfants jardiniers à Anatole FRANCE

Les aménagements réalisés par les employés communaux sont bien utilisés par les enfants de maternelle et de CLIS dans leur projet scolaire.

En les initiant au jardinage, ils apprennent à respecter la nature, mais aussi à patienter avec elle, à vivre à son rythme.



pour la maternelle



pour la CLIS



Moment de détente

Auprès de mon arbre  
Je vivais heureux.....

### Travaux : suite

Depuis la rentrée scolaire, les peintres de la commune ont rénové avec diligence 3 salles de classe



### Stationnement

L'école a la chance d'avoir une entrée où les parents devraient pouvoir accompagner leurs enfants en toute sécurité : les règles de circulation et de stationnement sur le parking réservé à cet effet ne sont pas respectées.

- la vitesse est excessive.
- la voie de circulation est encombrée par des véhicules qui n'ont rien à y faire.
- l'emplacement réservé pour les cars n'est pas toujours respecté.

La sécurité des enfants n'a pas de prix et si cela devait perdurer des sanctions seront prises.

### Le haut débit : une vraie réalité pour l'école

La salle informatique qui dispose d'ordinateurs en réseau bénéficie d'Internet avec l'ADSL au débit Max.



# Le budget primitif ... Le budget primitif ...

## Recettes de Fonctionnement : 1.857.206 €

**70 - Produits des services : 135.900 €**  
Concessions cimetièrre, redevances funéraires, repas à domicile, cantine, abonnements, bibliothèque, tanneries, participation tennis-Club, chauffage et électricité gîte rural, salles Honneur et Annexe...

**72 - Travaux en régie : 53.500 €**

**73 - Impôts et taxes : 630.938 €**  
Contributions directes, droits de place, impôts sur les spectacles, emplacements publicitaires, droits de mutation.

**74 - Dotations et participations : 777.568 €**

Dotation forfaitaire, dotation d'aménagement, subventions du Département (halle des sports, PDI, dotation d'animation locale décentralisée), participations des communes au fonctionnement des écoles publiques, compensations taxe professionnelle, taxes foncières et taxe d'habitation, fonds national de péréquation, reversement taxe professionnelle (TPU)...

**75 - Autres produits de gestion courante : 77.800 €**

Locations, produits divers de gestion courante.

**013 - Atténuations de charges : 180.000 €**

Remboursement de rémunération du personnel (CNASEA pour les salaires des CEC, Contrats d'accompagnement à l'emploi, Contrats Avenir, CNP pour maladies, accidents du travail ...).

**77 - Produits exceptionnels : 1.500 €**

Dons, remboursements divers, produits cessions immobilières...

## Dépenses de fonctionnement : 1.857.206 €

**60 - Achats et variations de stocks : 263.753 €**

Eau, gaz, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures repas à domicile et cantine, produits d'entretien ménager, produits pharmaceutiques, vêtements de travail, livres bibliothèque, fournitures scolaires et administratives, fournitures de voirie, petit équipement.

**61 - Services extérieurs : 71.930 €**

Location de matériel (photocopieurs), entretien de bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel roulant, maintenance téléphonique et informatique, assurances, documentation générale.

**62 - Autres services extérieurs : 54.122 €**

Indemnité comptable, honoraires, frais d'actes, fêtes et cérémonies, annonces et insertions, publications, transports, frais d'affranchissement et télécommunications, cotisations diverses...

**63 - Impôts et taxes : 20.870 €**

Taxes foncières, taxe d'habitation gîte rural, vignettes automobiles.

**64 - Charges du personnel : 823.200 €**

Agents titulaires et non titulaires, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, assurances CNP, médecine du travail, indemnités diverses...

**65 - Autres charges de gestion courante : 178.719 €**

Indemnités des élus, cotisations des syndicats intercommunaux, subventions aux associations, participation au contrat d'association de l'école privée...,

**66 - Charges financières : 65.340 €**

Remboursement des intérêts de la dette.

**67 - Charges exceptionnelles : 8.000 €**

Prix des maisons fleuries, subventions exceptionnelles.

**Virement à la section d'investissement : 340.772 €**

**Dépenses imprévues : 30.500 €**

## Produit Fiscal attendu pour 2006

Taxe	Base Notifiée	Taux voté par le CM	Produit
Taxe d'habitation	1.878.000 €	14,98 %	281.325 €
Taxe foncière des propriétés bâties	1.457.000 €	15,13 %	220.444 €
Taxe foncière des propriétés non bâties	85.400 €	81,17 %	69.319 €
<b>TOTAL</b>			<b>571.088 €</b>



# Le budget primitif ... Le budget primitif ...

## DEPENSES D' INVESTISSEMENT

- ☞ Capital emprunts : 158.000 €
- ☞ Capital EPF/SMAF : 8.700 €
- ☞ Matériels de transports : 30.000 €
- ☞ Plantations : 10.000 €
- ☞ Matériels de bureau : 6.000 €
- ☞ Matériels divers : 25.000 €
- ☞ Autres bâtiments : 60.000 €
- ☞ Mobilier : 2.000 €
- ☞ Eclairage public : 30.000 €
- ☞ PLU : 40.000 €
- ☞ Participation SMAF : 1.200 €
- ☞ Intégration Maison de Bouillon : 71.600 €

## Dépenses par opération

<b>EGLISE</b> • Travaux : 300.000 €	<b>PONT D'ANDOU</b> • Travaux : 25.000 €	<b>Immeuble F. SEGUIN</b> • Com de Communes : 300.000 € • Travaux : 120.000 €
<b>MAISON DE BOUILLON</b> • Travaux : 5.000 €	<b>ANCIENNE BIBLIOTHEQUE</b> • Travaux : 36.000 €	<b>VOIRIE</b> • Travaux : 110.306 €
<b>LES GOSLARDS</b> • Travaux : 255.770 €	<b>TOTAL B.P. : 1.594.576 €</b>	

## Subventions par opération

<b>LES GOSLARDS</b> • Conseil Général : 105.080 €	<b>IMMEUBLE F. SEGUIN</b> • Ministère Intérieur : 8.000 € • Conseil Général : 40.000 € • Vente C. de Communes : 27.000 € • C. de Communes : 300.000 €
<b>EGLISE</b> • Etat : 53.000 € • Conseil Général : 44.000 € • Conseil Régional : 13.200 € TOTAL : 110.200 €	<b>AMENAGEMENT PLACE FRANÇOIS SEGUIN</b> • Conseil Régional : 18.489 €
<b>PONT D'ANDOU</b> • Conseil Général : 32.200 €	

**TOTAL B.P. : 1.594.576 €**

## RECETTES D' INVESTISSEMENT

- ☞ Virement Section de fonctionnement : 340.772 €
- ☞ DGE : 58.845 €
- ☞ Amendes de police : 3.200 €
- ☞ FCTVA : 86.590 €
- ☞ TLE : 10.000 €
- ☞ Emprunts : 360.000 €
- ☞ Intégration Maison de Bouillon : 71.600 €
- ☞ Terrains : 3.000 €
- ☞ ZPPAUP : 19.600 €

## TABLEAU COMPARATIF DES TAXES

	TH	FB	FNB	TP
AMBERT	10,48	19,22	72,53	TPU*
AULNAT	14,48	15,76	91,64	TPU*
BILLOM	19,33	32,41	170,57	TPU*
COURPIERE	11,18	17,81	59,90	TPU*
LEMPDES	15,13	14,71	109,23	TPU*
LEZOUX	16,94	22,35	101,25	TPU*
MARINGUES	14,98	15,13	81,17	TPU*
PONT DU CHATEAU	15,50	15,20	107,30	TPU*
PUY GUILLAUME	11,60	15,56	75,69	14,08
ST ELOY LES MINES	11,07	16,40	44,34	9,96
ST REMY/DUROLLE	11,14	17,59	69,66	11,04

\*TPU - Ces communes sont adhérentes à des communautés de communes ; leur taux de TP est donc fixé par le conseil communautaire.

Pour Maringues (Limagne Bords d'Allier) le taux de TPU est de 12,05%



# La vie du Groupe scolaire

Bonjour,

Quelques nouvelles du groupe scolaire Anatole France. Notre école accueille en 2005-2006 près de 240 enfants répartis en 10 classes de la toute petite section au CM2, un effectif toujours en hausse depuis plusieurs années.

Cette année, notre cour maternelle a été équipée de nouveaux jeux pour les enfants et notre salle informatique est maintenant reliée à l'ADSL sur l'ensemble des postes. Ces nouvelles installations permettent aux petits comme aux plus grands de vivre des moments de récréation plus agréables et un enrichissement à travers une nécessaire ouverture sur le monde qui les entoure.

En parallèle des apprentissages scolaires traditionnels, les enfants de l'école ont eu l'occasion de vivre diverses activités culturelles, sportives, riches en découvertes et en rencontres.

Quatre classes sont affiliées à l'USEP, ce qui a permis cette année aux enfants de participer à des rencontres autour de l'athlétisme, de l'escalade, de la course d'orientation ou encore des jeux de raquettes.

Théâtre au programme cette année avec la pièce présentée par la classe de CM1-CM2 A, le 12 mai 2006, à la salle Pro-Patria.

Les enfants des classes de CM ont pu découvrir les joies des sports d'hiver (raquettes, randonnée, ski) et le massif du Sancy lors d'une classe de neige à la Bourboule au mois de janvier.

Cette année encore, se met en place, un projet autour de l'environnement, projet coordonné par la FCPE en partenariat avec la mairie, le collège et l'école. Les enfants de l'école ont pu vivre différentes activités autour de l'eau et auront l'occasion de retrouver leurs camarades du collège pour une journée commune le 2 juin 2006.

Cette année se clôturera par la fête de l'école qui aura lieu le 17 juin 2006 et toutes les classes participeront aux Olympiades de l'école, le 4 juillet 2006.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront le jeudi et le vendredi à partir du 1er juin 2006.

## Témoignages d'enfants

### Notre Sortie

Le Mardi 11 avril, nous sommes allés avec les CLIS visiter l'exposition de l'usine de Volvic. Nous avons pris le car à 9h30. Sur place, nous avons consulté l'exposition pour remplir un questionnaire. Des animatrices nous ont aidé à répondre aux questions. Ensuite, nous avons dégusté de l'eau aromatisée : il fallait retrouver le parfum de la boisson. Pour terminer cette visite, nous avons regardé deux films : un sur l'Auvergne et ses paysages, l'autre sur l'usine d'embouteillage de Volvic. Dans celui-ci, il y avait un extraterrestre qui recherchait sur Terre une eau de grande qualité pour sauver son peuple : il a trouvé l'eau de Volvic !

A midi, nous avons pique-niqué dans le parc. Il faisait beau mais un peu froid alors on a joué et couru pour se réchauffer.

Ensuite vers 13h15, nous avons repris le car pour nous rendre à la salle d'escalade CASAMUR de Clermont-Fd. Là-bas, nous avons fait deux heures d'escalade.

Nous étions par groupe de six ou sept sur chaque secteur à escalader. Nous avons grimpé sur tous les secteurs de la salle. On grimpait pour notre équipe, il fallait marquer le plus de points possibles pour l'équipe, les montées faciles valaient un point, les moyennes, trois points et les plus difficiles, cinq points.

C'était super, il y avait des gros tapis au sol pour ne pas se faire mal si on tombait. En plus, chaque élève a pu faire une descente en rappel avec un moniteur d'escalade.

Nous sommes rentrés à l'école vers 17h00, un peu fatigués par cette journée bien remplie, mais contents !

Les élèves de CE2

### Un petit tour chez les gallo-romains en maternelle

Pendant plusieurs jours, une équipe du futur musée de la céramique de Lezoux est venue dans les classes de maternelles de Maringues pour nous proposer des ateliers sur la vie gallo-romaine.

- Atelier n°1 : nous avons cuisiné des petites friandises que les mamans de l'époque préparaient à leurs enfants. Il faut des dattes, du miel, des noix et des pignons de pin. Il suffit d'ouvrir la datte, d'enlever le noyau, d'y mettre un cerneau de noix et quelques pignons de pin et enfin un peu de miel. Hum...délicieux !

- Atelier n°2 : les gallo-romains travaillaient beaucoup l'argile. Nous avons fabriqué des médaillons en terre que nous avons décoré en y faisant des empreintes avec divers outils.

- Atelier n°3 : nous avons découvert les jouets des enfants de cette époque. Ils étaient en terre et donc très fragiles et n'étaient pas colorés.

- Atelier n°4 : nous avons découvert les ustensiles de cuisine ; Certains ressemblent aux nôtres comme les bols, d'autres non comme le biberon.

Ces ateliers ont permis à l'équipe du musée d'adapter les futures activités du musée de Lezoux qui ouvrira fin 2006.

### Les MS-GS de Maringues

Nous sommes allés à la médiathèque. Cécile nous a lu une histoire de sorcière. Elle nous a aussi montré des livres sur l'automne. Cécile a accroché les souris que nous lui avons préparées pour décorer la bibliothèque. Elle a aussi suspendu la couverture de notre livre 3 souris peintres. Si nous allons à la médiathèque avec Papa et Maman, nous pourrions la voir, et bien d'autres choses encore...

la classe de TPS/PS



# aire Anatole France

Tout d'abord, avant cette journée, nous avons préparé en classe, costumes et maquillage.

Le thème du Carnaval était «les continents».

Nous étions déguisés en «Maori» car notre classe représentait le continent «Australie». Nous avons fabriqué des pagnes avec des empreintes de nos mains à la peinture. Nous nous sommes aussi maquillés, comme des «guerriers».

Pendant le carnaval, nous avons défilé dans les rues de Maringues. Il y avait des gendarmes pour notre sécurité.

Nous avons suivi le tracteur sur lequel il y avait Monsieur Carnaval. Pendant tout le défilé, il y avait de la musique. Nous avons bien rigolé en nous lançant des confettis !

En revenant, nous avons brûlé Monsieur Carnaval !

Enfin, nous avons acheté des beignets !! Mmmm... C'était le meilleur moment !



## La classe de CP/CE1 A

### Le Jardin de la CLIS

Les jardiniers de la ville de Maringues sont venus à l'Ecole Anatole France pour préparer le terrain. Nous avons passé le râteau pour enlever les mottes de terre.

Pour l'instant, on a mis des dahlias, un framboisier, des bleuets, des tournesols...

Nous allons planter des fleurs et des légumes. Nous avons fait nos plantations nous-mêmes. Nous avons mis des graines dans des godets avec du terreau. Dans la classe, les graines germent très vite. Nous récupérerons aussi des plants pour les fraises, les framboises, les tomates... Nous aurons plus de chance de les voir au mois de Juin...

Laura, Rébecca, Manon, Anthony, Charly, Marie-Magnolia, William, Jonathan, Maël et Jessie vous invitent à visiter le jardin au mois de juin...

### La Course d'orientation au Château de Chadieu - 18 avril 2006

Mardi 18 avril nous sommes allés au château de Chadieu pour faire une course d'orientation. On a pris le car à 10h30 et on est rentré à l'heure de la fin de l'école. Bien sûr, on a piqué-niqué sur place.

Il y avait deux parcours différents.

Un parcours avec des photos que l'on devait suivre pour trouver des balises. A chaque balise, on devait poinçonner une carte au bon endroit. C'était assez facile, mais il fallait courir longtemps et arriver par équipe sans perdre personne.

Pour le deuxième parcours, il fallait suivre des morceaux de plastique accrochés dans les arbres que l'on appelle les jalons. C'était plus dur et on s'est un peu perdu, surtout qu'il manquait un numéro sur une balise. Mais on a quand même retrouvé notre chemin.

Maintenant, on attend les résultats du classement avec impatience.

## Groupe CP des classes CP/CE1 A et B

## Le Ski alpin

On est parti de la classe le lundi 23 janvier 2006 au Mont-Dore. On a skié 4 demies-journées. Il y avait deux groupes, celui de la maîtresse Nathalie qui n'avait jamais skié et celui qui savait faire du ski avec Xavier Maillet. Puis nous avons appris à nous arrêter et à tourner.



Pour savoir tourner :

Si tu veux tourner à gauche, il faut avancer la main à droite et tourner l'épaule droite et pour tourner à droite, il faut avancer la main gauche et tourner l'épaule gauche.

Pour savoir monter :

Pour monter, il faut savoir monter en canard ou en escalier.

En canard, ça veut dire les pieds parallèles l'un par rapport à l'autre et perpendiculaires par rapport à la pente.

A la piste verte on a pris le mini «tire-fesses».

Ceux qui savaient faire du ski en ont fait avec le directeur sur les pistes vertes, bleues, rouges.

## Les élèves de CM

### Jeux de crosses et raquettes

Lundi 10 avril, nous avons participé à une rencontre USEP à Aubière.

Nous avons découvert des jeux de crosses et de raquettes.

Il y avait plusieurs ateliers :

- un atelier «attaque du château» : il fallait envoyer tous les palets ou les volants dans le camp de l'adversaire.

- un atelier «parcours hockey et tennis» : il fallait réaliser un parcours avec les crosses ou les raquettes.

- un atelier «tennis» : il fallait envoyer puis renvoyer la balle avec la raquette.

Nous avons passé une matinée sportive très agréable.

## Les élèves de GS

### la semaine de la poésie

Nous avons rencontré à la Médiathèque de Maringues un comédien : Jean-Jacques CHALAMET. On a fait une grande ronde et on devait répéter «Est-ce que tu as du chocolat ?» à son voisin.

Après, on a inventé une histoire de petit lapin et on l'a jouée.

On a fait du théâtre, il y avait un lapin, un renard, une grenouille et un oiseau qui mangeait des vers.

Les autres regardaient, on a tous bien rigolé !

On a chanté «la ronde de la nuit».

On a imaginé qu'on le disait en colère, puis fatigué, puis à une personne qui était très loin...

On s'est beaucoup amusé et on a écrit à Jean-Jacques pour le remercier.

Peut-être qu'il reviendra dans notre classe ou qu'il nous écrira. C'était vraiment super !!!

## La classe de MS





Le PLAN CANCER, lancé en 2003, a mis la lutte contre le cancer sur le devant de la scène en France. La ligue nationale contre le cancer, par le biais de ses trois missions - Recherche, Prévention, Dépistage et Actions pour les malades - est à la pointe de ce combat et agit sur tous les fronts.

## Bref rappel historique - quelques dates importantes :

- 1918 - Le Dr Sonia FABRE, assistante bénévole à l'Hôtel-Dieu de Paris est la première à envisager une lutte systématique contre le cancer.
- Le 14 Mars, Justin GODART fonde la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer.
- 1923 - Une loi fait figurer pour la première fois au budget de la Nation la lutte contre le cancer.
- 1927 - La Ligue franco-anglo-américaine devient la Ligue française contre le cancer.
- 1930 - Première «semaine nationale de défense contre le cancer»
- 1949 - Première quête nationale
- 1955 - La Ligue française devient la Ligue nationale contre le cancer.
- 1982 - L'assemblée générale extraordinaire établit les statuts types des comités = un comité par département, autonome, dirigé par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale des adhérents.
- 1989 - Vingt et une des plus grandes associations caritatives françaises, dont la Ligue, rédigent une charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public.
- 1992 - Tous les comités s'engagent à respecter les règles éthiques de la Charte : recueil de fonds, transparence financière, affectation des subventions conformément aux statuts, contrôle de l'utilisation des ressources.
- 1998-2000-2004 - Etats généraux des malades du Cancer et de leurs proches
- 2003 - Plan cancer

## Le Comité départemental du Puy-de-Dôme

Le Bilan de l'année 2005 a été présenté aux bénévoles du département le 11 mars 2006 à l'occasion de leur réunion annuelle au Centre Jean Perrin. Il doit être entériné à l'assemblée générale du comité

En voici les grandes lignes :

ressources totales : 1.314.000 €uros dont 780.000 € de dons et cotisations et 63.000 € de collectes

Emploi : 1.448.6000 €uros dont :

- 504.500 € - actions pour les malades
- 215.500 € - prévention, dépistage, information



- 580.000 € - recherche nationale et régionale  
Des fonds de réserve importants permettent un programme ambitieux d'emploi, en particulier en faveur de la recherche.

Rappel : en 2004, sur les 103 comités départementaux, le Puy-de-Dôme s'est classé au 4<sup>ème</sup> rang pour les dons au prorata de sa population.

## L'antenne de Maringues et ses environs

Cette générosité s'est confirmée au niveau de notre antenne. En effet, le bénéfice de nos manifestations de 2005 nous a permis de verser au Comité la somme de 9.000 €uros et de recevoir ainsi les félicitations du Conseil d'administration.

L'année 2006 a d'ailleurs bien commencé avec un concert à Joze qui a procuré près de 1.450 €uros et la marche du 10<sup>ème</sup> anniversaire regroupant l'ensemble de nos communes dont le bénéfice s'élève à plus de 4.000 €uros. Un record !

Les prochaines manifestations de l'antenne seront l'après-midi de marche à Joze le 2 septembre et le traditionnel repas dansant le 4 novembre à Crevant-Laveine.

L'antenne a également participé pour la troisième fois à l'opération «Des tulipes contre le Cancer» : ainsi ce sont 2.870 tulipes qui ont été vendues à Maringues pour la somme totale de 1.437 €uros. Merci aux fidèles acheteurs que nous retrouvons d'année en année.

Il ne faut pas oublier le rôle d'information, y compris au niveau local : une conférence-débat est prévue à Limons le 1<sup>er</sup> juin sur le thème «cancer et vie quotidienne». Elle sera animée par le Pr Hervé Curé du Centre Jean Perrin.

Notre antenne de Maringues et ses environs fonctionne bien grâce à l'engagement des bénévoles des six communes, mais aussi grâce à l'appui des autres associations et l'aide soutenue des collectivités territoriales.

## Et maintenant ?

De grands progrès ont été réalisés dans la lutte contre le cancer, traitement médical, aide psychologique, lutte contre la douleur, aide aux familles.

Mais n'oublions pas que le cancer cause 160.000 décès par an en France, alors que la route tue 5.000 personnes. Les mesures pour réduire le nombre de décès sur la route se sont révélées efficaces.

Peut-on en dire autant à propos du cancer ? Certes les problèmes sont beaucoup plus complexes, mais les efforts et les moyens fournis par la Ligue semblent encore bien dérisoires face à l'ampleur de la tâche.

L'espoir, dit-on, fait vivre. Alors espérons...

# Don du Sang



## Remise de diplômes aux Donneurs de Sang

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles du Secteur de Maringues et ses environs, présidée par Yvonne Ferrier a invité, le mardi 14 mars dernier, les 200 donneurs des communes de Crevant-Laveine, Joze, Luzillat, Maringues et St André le Coq à recevoir diplômes et médailles récompensant leur fidélité.

Au cours de son intervention, le Docteur Rémi Courbil, directeur de l'Etablissement Français du Sang (EFS) de Clermont-Fd a souligné «la nécessité des dons qui permettent de sauver des vies» et a lancé un appel en direction des nouveaux donneurs en rappelant que les hommes peuvent donner cinq fois et les femmes trois fois par an.

Durant son allocution, Huguette Julien, Présidente départementale des Associations, a souligné le rôle de chacun des membres dans le relais d'information et de promotion du Don du Sang.

En 2005, trois cents poches de 450 ml de sang chacune ont été recueillies sur le secteur.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Bernard Faure, Maire de Maringues, Daniel Peynon, Conseiller Général, des représentants des communes du Secteur, Huguette Julien, Présidente départementale des Associations et de nombreux bénévoles.

Pour l'évènement, la Municipalité de Maringues avait mis gracieusement la Salle d'honneur à disposition et a offert le pot de l'amitié qui a clôturé la soirée dans une ambiance très sympathique.

**PROCHAINE COLLECTE**  
**Le Mercredi 2 août 2006**  
**De 8 heures 30 à 12 heures**  
**Salles d'Honneur et Annexe**  
**Place de la Mairie**



# Fêtes de fin d'année



**La hotte chargée de cadeaux le Père Noël a rendu visite aux enfants des employés communaux.**

## COLIS DE NOEL

Commission sociale, membres du CCAS et Conseillers Municipaux selon la tradition ont confectionné et distribué de jolis sacs de friandises à tous les pensionnaires de l'Ombelle ainsi qu'aux personnes âgées de 75 ans et plus à leur domicile ou hospitalisés hors commune.

Chaleureuses retrouvailles d'années en années, moment de convivialité et d'émotion partagée pour tous.



## COLLECTE DE TEXTILE

L'Association des Paralysés de France met en place une collecte de Textiles qui lui permet de venir en aide aux personnes handicapées moteur de notre département.

Vous pouvez déposer vos sacs en Mairie :

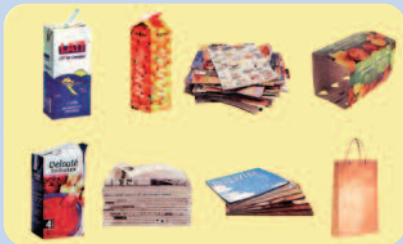
Salle de Justice de Paix

**Du 12 au 16 juin inclus et du 19 au 23 juin inclus**  
pendant les heures d'ouverture.



# SBA ... SBA ... SBA ... SBA ... SBA ...

## Dans mon bac à couvercle jaune



Les journaux et magazines, les prospectus, les sacs en papier, le papier d'écriture, les briques de lait, soupe, jus de fruits, les boîtes et emballages en carton.



Les bouteilles et flacons en plastiques : transparentes et opaques d'eau, jus de fruit, soda, produits ménagers, gel de douche, shampoing, cubi.

Les emballages en métal les boîtes de conserve et de boisson en métal, aérosols vides et bouteilles de sirop, barquettes aluminium.



## Dans mon bac à ordures ménagères



### JE JETTE MES DÉCHETS DANS DES SACS POUBELLES BIEN FERMÉS

Les ordures ménagères, les bouteilles d'huile, de mayonnaise et de ketchup en plastique, les films et sacs en plastique, les petits emballages en plastique ou en polystyrène, les couches-culottes et papiers salis ou gras, les articles d'hygiène, les films en plastique enveloppant les revues ou les aliments, les ampoules.

Je jette les pots de fleurs, la vaisselle, la porcelaine et la faïence dans mon bac à ordures ménagères en petite quantité, sinon je les dépose dans les bennes gravats des déchetteries.



## MOTS CROISES - N° 44

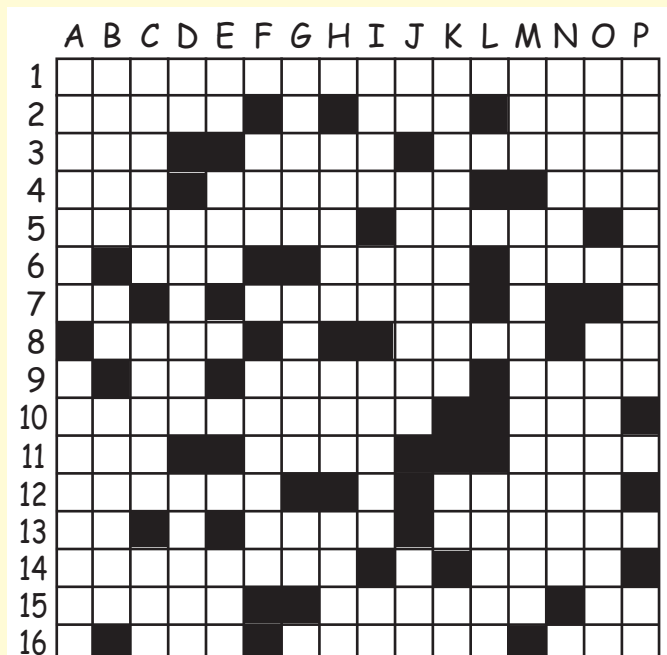
### HORIZONTALEMENT :

- 1 - C'ÉTAIT LES RAMEAUX AUTREFOIS EN PATOIS (4 MOTS)/
- 2 - VALAIT UN DEMI DENIER/PARTIRA/AUSSI AUTREFOIS/
- 3 - PIÉCETTE/DANS LA CHEMINÉE/IL TIRE TRÈS FORT/
- 4 - INDISPENSABLE POUR VIVRE/ANCIEN JURON/COULE AU MAROC/
- 5 - CLERMONT AUTREFOIS/AVANTAGE/
- 6 - AVAIT/IRLANDE DES POÈTES/CONTINENT/
- 7 - PRÉCÈDE LE DOCTEUR/PEUT SOULAGER DES DOULEURS/
- 8 - RUDE/PATRON DES FERRONNIERS/NOTE/
- 9 - PRONOM PERSONNEL/EUE/PIÈCE DE CHARPENTE/
- 10 - CAPITALE DE L'Auvergne (2 MOTS)/C'EST NOTRE HEURE/
- 11 - ACCORD/MONNAIE MODERNE/IL FAUT L'AVOIR/
- 12 - GRAND CRIMINEL/TUMULUSCELTE/
- 13 - MODERNE/ÉPAIS/SOUVENT SAHARIENNES/
- 14 - LANCEMENTS/ROI DE THÉÂTRE/
- 15 - PEUVENT PROPULSER/ONT SUBI L'ÉPREUVE DU TEMPS/PRE-TRESSE D'HERA/
- 16 - VOLCAN/VICTIMES/LOMBRIC/

### VERTICALEMENT :

- A - FIGURE GÉOMÉTRIQUE/APPRENNENT LE NOM DU PRÉCÉDENT/
- B - MÉDOR LE FAIT/ALUI/CAPITALE DE L'ANGOLA/
- C - FROMAGE/C'EST UN CHANT/TRÈS PROCHE À L'ENVERS/
- D - ARTICLE ÉTRANGER/INDIGNER/INSCRITES AU CALENDRIER/
- E - NOTE/INTIMEMENT TRANSMISSIBLE/NORME/
- F - APPEL AU SECOURS/FAUX/
- G - ARROSE LA CASTILLE/JULES MURAINÉ/NATIONALE/
- H - POÈTE NORVÉGIEN/ÉCOLE/SANS ABUSER/

- I - C'EST UNE LUNE/GAI/DONNES OU RECUS/A L'ENVERS ET ALON/
- J - VIEILLE VILLE/RELEVÉES/PEUT ÊTRE DE CARREAU/
- K - TEMPS DE DEBAUCHE/IL LUI MANQUE UNE LETTRE/CUBE/
- L - SEULS LES ANGES EN POSSEDENT/
- M - CHERE ET TENDRE/C'EST VOUS MESDAMES/
- N - ELLES SE POURSUIVENT/SILENCE/
- O - A BEAUCOUP BU/A EU LIEU À BORD DU BOUNTY/
- P - MALADIE DU LIEVRE/IDEM AU DERNIER I/



Réalisé par Jacques BOURDAROT

# SBA ... SBA ... SBA ... SBA ... SBA ...



## Collecte sélective, Quelles évolutions ?

Fort de l'engagement des élus locaux à ses côtés, le Syndicat du Bois de l'Aumône poursuit, avec la plus grande rigueur, sa politique de maîtrise des coûts.

Dans ce contexte, il convient de diminuer les volumes à enfouir.

Vos représentants au sein des instances du SBA souhaitent par conséquent généraliser le geste du tri à chaque foyer.

Une démarche d'amélioration des prestations aux usagers est menée par la mise en œuvre de la collecte sélective de proximité. Un bac à couvercle jaune a été livré aux habitants de la commune. Il va limiter les déplacements aux points d'apport volontaire (points propres) réservés désormais aux dépôts de verre.

Sur le territoire du SBA, trente six communes l'ont déjà reçu.

A terme, les 129 communes adhérentes au SBA et donc près de 150 000 habitants en auront aussi la possibilité.

## Le tri à domicile, c'est parti...Utilisez votre bac à couvercle jaune

Il convient d'y déposer en vrac les emballages recyclables (papiers, cartons, briques alimentaires, boîtes et bouteilles métalliques, bouteilles en plastique). Un guide pratique du tri à domicile a été adressé à chaque foyer, lors de la livraison du bac. Il fait le point sur les habitudes à conserver... ou à adopter pour bien trier !

Depuis le 27 mars, la collecte des ordures ménagères, est assurée une fois par semaine le mercredi pour Maringues ; la collecte des déchets recyclables sera assurée une fois tous les quinze jours le jeudi pour Maringues.

Un calendrier de collecte précis est transmis à chaque usager.

Afin d'éviter la multiplication des arrêts des équipes, de sécuriser les agents lors de la collecte et de gagner du temps, les foyers équipés en bac individuel sont invités à respecter les points de présentation des bacs indiqués par le SBA, faute de quoi, ils pourront ne pas être collectés. Par ailleurs, il est demandé de sortir les bacs la veille au soir.

Votre responsabilité est engagée en dehors des jours de collecte, c'est pourquoi il est important de rentrer votre bac une fois qu'il a été vidé.

## La qualité du tri, un véritable enjeu !

La réglementation évolue : elle est de plus en plus respectueuse de l'environnement. Le SBA est contraint de fournir aux industriels "repreneurs" des matières premières de qualité. Il arrive que ces derniers refusent de prendre en charge le contenu des bennes s'il n'est pas conforme ! par exemple, une simple bouteille d'huile peut entraîner le rejet d'une benne entière de collecte sélective. De même, les décharges n'acceptent plus d'enfouir des déchets recyclables et les camions du SBA peuvent être refoulés à l'entrée !

Des surcoûts de traitement très importants sont alors engagés et ils sont supportés par tous ! Dans l'intérêt général, des vérifications seront effectuées tant sur le contenu des bacs à couvercle jaune que sur le contenu des bacs à ordures ménagères.

Au besoin, des refus de collecte seront opérés. Les usagers concernés par ces refus seront contactés dans les meilleurs délais par les éco ambassadeurs qui leur expliqueront les bons gestes de tri à acquiescer.

## MOTS CROISÉS – SOLUTION N°43

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	T	R	A	V	E	R	S	I	E	R	E		C	A	S	E
2	I	S	I	T	U	A	T		E	V	A	T	T			
3	R	E	S	O	U	D	R	E		V	E	R	I	T	A	S
4	A	M	O	L	L	I	R		V	E		E	B	E	N	E
5	S	U	M	O		M	O	I		R	T	T		I	C	E
6		P	N		E	U	R	A	S	I	E	N	N	E	S	
7	I	N	T	E	R	N	E		M	A	T		T	S		
8	L	O	I		A	T	L	A	N	T	I	D	E		A	
9	I	N	O		A		U			U	R	I		M		
10	E	N	A		I		V	E		U	R	A	N	I	E	
11	N	O		N	O	R	M	A	L	I	S	A	T	I	O	N
12	N	U	I	T	E	E		L		S	I	L	O	N	E	
13	E	T	R	E	I	S		I	L	L	O	N				
14			L		S	O	I		E	B	L	O	U	I		
15	A	U	G	U	S	T	O	N	E	M	E	T	U	M		
16	G	R	E	S		E		S	U	I	S	S	E	S	S	E

## Trier, c'est faire un geste pour l'environnement, geste de citoyen par excellence !

Saviez-vous que plus de 40% des déchets ménagers peuvent être ainsi réorientés et recyclés?

Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles en économisant les matières premières : il y va de l'avenir de nos enfants !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le SBA : au numéro vert 0 800 831 181







COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LIMAGNE BORDS D'ALLIER

# DU NOUVEAU POUR LE PRINTEMPS !

## LES PANNEAUX RELAIS INFORMATION SERVICE

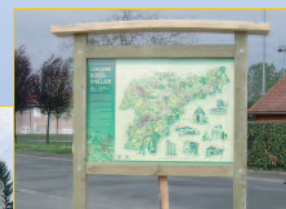


La commission communication, présidée par Monsieur Dominique Busson, travaillait depuis quelque temps sur la mise en place de panneaux Relais Information Service (RIS) destinés à l'information de la population locale mais également à toute personne visitant ou traversant notre territoire.

Ces panneaux sont aujourd'hui installés sur chaque commune sur des lieux de passage : deux à Maringues, un à Luzillat, un à Limons, un à Saint André le Coq et un à Saint Denis Combarbazat. Une face est destinée à la commune concernée tandis que l'autre côté donne des informations relatives à la Communauté de communes dans son ensemble.

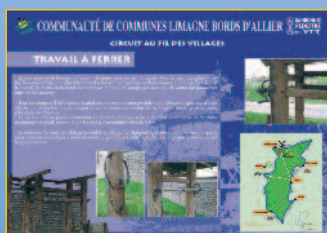


Route de Clermont-Fd



Route de Vichy

## LES CHEMINS DE RANDONNEE



La réalisation des quatre chemins de randonnée sur notre territoire arrive aujourd'hui à terme. Vous pouvez d'ores et déjà apercevoir les quatre panneaux de départ qui ont été posés à Vensat, Vendègre, Saint Denis et Montgacon, ainsi que l'ensemble des panneaux informatifs qui tiennent lieu de «points lecture» pour agrémenter la ballade.

Afin de proposer un produit encore plus attractif et plaisant, des aires de pique nique vont également être créées sur chaque point de départ et tout au long des différents parcours.



Panneau de départ  
à Vensat



Panneau d'information  
à Vensat

## CENTRE DE LOISIRS – RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le centre de loisirs a rencontré un vif succès pour la période d'hiver puisque l'effectif a doublé par rapport à l'année précédente.

En plus des activités traditionnelles, plusieurs sorties ont pu être réalisées : patinoire, cinéma, journée neige à Besse, initiation aux arts du cirque et danse hip hop. Et pour clôturer cette session, les enfants ont convié les parents et les élus à une représentation de cirque et de danse hip hop.



Sortie à Besse



Carnaval du RAM

Le centre de loisirs a ouvert de nouveau ses portes pour les vacances de printemps du 27 avril au 5 mai avec au programme : chasse au trésor au Château de Chazeron, promenade à cheval, voltige, cinéma, initiation au tir à l'arc.

Puis, c'est reparti pour l'été du 10 juillet au 11 août...



Fête de printemps du RAM